NOVEMBRE | 2026

Remouillé

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE

le Mag



Armistice
Mercredi 11 novembre - 10h - place de l'église

Club de lecture à la bibliothèque
Vendredi 20 novembre - 18h30

Conseil municipal - Salle du conseil
Jeudi 26 novembre - 19h30

Repas des aînés
Dimanche 6 décembre - Salle HC Guignard

Soirée de Noël organisée par le CAP
Vendredi 11 décembre - 18h - Bourg de Remouillé

Marché de Noël organisé par l'école Saint-Pierre
Vendredi 11 décembre – 18h30 – Cour de l'école

Remouillé Fête Noël
Samedi 12 décembre – 14h – Salle HC Guignard

Voeux du maire
Vendredi 15 janvier 2027 – 19h30 – Salle HC Guignard

BRÈVE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

Election du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026
Délégations du maire
Urbanisme - Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Urbanisme - Autorisation générale accordée au Maire pour la signature des actes constitutifs de servitudes
Enfance - Approbation du nouveau projet pédagogique de l'accueil périscolaire (année scolaire 2026-2027)
RH - Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial (16h34)
RH - Fixation des tarifs de vacation pour les intervenants extérieurs dans le cadre des animations événementielles et culturelles
Finances - Amortissement du terrain synthétique Aigrefeuille/Remouillé et la Maison de l'enfance
Interco - Convention de transfert des missions de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)
Interco - Désignation d'un référent pour participer à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Retrouvez l'ensemble des délibérations des précédents conseils municipaux ainsi que les procès verbaux complets des séances sur notre site internet www.remouille.fr ou en mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION INSEE

Recensement de la population 2027
recensement.gouv.fr

Le recensement de la population sur la commune de Remouillé se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.

Pour la prochaine campagne de recensement, la commune recherche 3 agents recenseurs.

Sous la responsabilité des coordonnateurs communaux et selon les consignes de l'INSEE, ils seront chargés de :

- Repérer les adresses de leur secteur.
- Distribuer les questionnaires et codes d'accès en ligne aux habitants.
- Encourager la réponse par internet.
- Collecter les données (papier ou en ligne), suivre l'avancement et relancer les foyers non recensés.
- Rendre compte régulièrement aux coordonnateurs et restituer les documents en fin de mission.

Profil du poste :

- Bon contact avec le public, discrétion et sens de l'organisation.
- Disponibilité en journée, soirée et week-end.
- Aisance avec les outils numériques.
- Permis B, véhicule personnel et téléphone mobile indispensables.
- Connaissance de la commune appréciée.

Date limite de candidature : 20 novembre 2026.

Merci d'adresser une lettre de motivation avec CV à : Monsieur le Maire de Remouillé 1, rue de l'Hôtel de Ville 44140 Remouillé ou par courriel à mairie@remouille.fr

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 02 40 06 62 14.

NOUVELLES MODALITÉS DE REFONTE DU BULLETIN MUNICIPAL



Dans le cadre de la refonte du bulletin municipal, la Commission Communication a travaillé sur une nouvelle organisation de l'information communale à compter de 2027. Cette réflexion répond avant tout à un objectif de maîtrise des coûts tout en maintenant une information régulière et accessible à tous.

À partir de 2027, un bulletin annuel sera édité. Il permettra de revenir sur les actions menées au cours de l'année par les différentes commissions et les services municipaux, de présenter les projets réalisés ou en cours et de faire le point sur les principaux sujets concernant la commune.

Si actuellement, vous ne recevez pas le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres mais que vous souhaitez recevoir le bulletin annuel à partir de 2027, alors n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

En complément, une information mensuelle, sous la forme d'un agenda, permettra de retrouver les différentes manifestations, les rendez-vous associatifs et les temps forts de la vie communale.

Cet agenda sera mis à votre disposition dans vos commerces de proximité. Il sera également consultable sur les différents panneaux d'affichages municipaux : mairie, salle de sport, accueil périscolaire, pôle médico-social.

Vous pourrez aussi le retrouver sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la commune.

L'objectif est de continuer à vous informer régulièrement tout au long de l'année, grâce à des supports simples, accessibles et complémentaires.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



La deuxième réunion publique du 23 septembre 2026 a réuni une trentaine de personnes où chacun a pu s'exprimer sur la révision du PLU. Une restitution de l'étude du maillage bocager a été présentée et les quatre secteurs concernés par les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ont également été évoqués : rue des Aubépines, route de Bretagne, rue de la Bosselle, et quartier rue de la Croix Bernard. A noter que l'enquête publique prévue vers le mois d'octobre/novembre 2026 est reportée au printemps 2027.

Nous vous communiquerons la date officielle sur le site internet de la commune, les réseaux sociaux ainsi que dans la presse.

NOUVELLES MODALITÉS DE PAIEMENT

ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE PAIEMENT

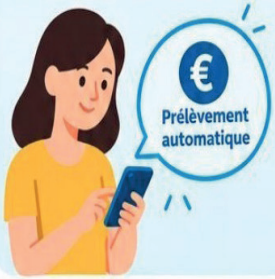
ce qui change pour la commune



À partir du 1er septembre 2026

À partir du 1er septembre 2026, les modalités de paiement de certains **services municipaux évoluent.**
Dans le cadre d'une réforme nationale visant à développer les **factures et paiements électroniques**, la **commune de Remouillé** met progressivement en place de nouvelles modalités de règlement.

QUELS CHANGEMENTS POUR LES HABITANTS ?



Pour certains services municipaux, les paiements **en espèces et par chèque directement en mairie ne seront plus possibles.**

Les sommes dues seront désormais réglées par **prélèvement automatique sur votre compte bancaire.**

Pour mettre en place ce prélèvement, l'usager devra fournir :
- **un mandat de prélèvement SEPA** dûment complété et signé ;
- **un RIB à jour.**

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Pour toute **nouvelle demande de réservation,** le dossier devra obligatoirement comporter :
- **un mandat de prélèvement SEPA** complété et signé ;
- **un RIB à jour.**

Comment seront effectués les prélèvements ?

Le paiement de la location sera réalisé automatiquement selon l'échéancier suivant :

1. **Acompte**
 → Prélevé dès la confirmation de la réservation.
2. **Solde de la location**
 → Prélevé automatiquement **1 mois** avant la date d'occupation de la salle.

BIBLIOTHÈQUE

Lors de l'inscription ou du renouvellement de l'adhésion, les usagers devront également fournir directement à la bibliothèque ou en mairie (accueil physique ou boite aux lettres) :
- **un mandat de prélèvement SEPA signé ;**
- **un RIB à jour.**

Ces documents permettront le prélèvement des sommes éventuellement dues dans le cadre du service.

Et pour la caution ?

Le dispositif de caution évolue également.
La caution ne fera pas l'objet d'un prélèvement au moment de la signature du contrat.
Le mandat SEPA permettra à la commune de procéder au prélèvement de la caution **uniquement si cela est nécessaire**, notamment en cas :
- de dégradations constatées lors de l'état des lieux de sortie ;
- de non-respect du règlement intérieur.

Aucun montant correspondant à la caution ne sera donc prélevé lors de la réservation, sauf si les conditions prévues au contrat sont constatées lors de l'état des lieux de sortie.

PHOTOCOPIES

Ce service n'est désormais plus proposé par la municipalité.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'un commerce proposant cette prestation.



Pour toute question ou demande d'information, contactez la mairie de Remouillé .

1 Rue de l'Hôtel de ville
44140 Remouillé
Téléphone : 02 40 06 62 14
E-mail : mairie@remouille.fr

Remouillé
44140

Horaires

Lundi : 9h à 12h15
Mardi : 9h à 12h15 – 16h à 19h
Mercredi : 9h à 12h15
Jeudi : 9h à 12h15
Vendredi : 9h à 12 h15

Ensemble, vers une gestion plus simple et plus moderne !

NOUVELLE OPÉRATION DE BROYAGE DE VÉGETAUX LE SAMEDI 14 NOVEMBRE



Vous cherchez des solutions pour valoriser vos tailles de végétaux et enrichir votre jardin ?
Clisson Sèvre et Maine Agglo organise une opération de broyage **le samedi 14 novembre, de 9h30 à 12h30, aux services techniques, rue des Aubépines à Remouillé.**

Les branchages (hors résineux, d'un diamètre maximum de 10 cm) seront broyés et vous aurez la possibilité de récupérer le broyat, idéal pour pailler les massifs ou pour alimenter le compost.
En parallèle de cette opération de broyage, vous avez la possibilité de commander un composteur individuel – au tarif privilégié de 20 € - et de le retirer le même jour.
Un bioseau et un guide donnant tous les bons conseils pour réaliser son compost vous seront donnés. Enfin, un animateur sera également présent lors de cette demi-journée pour partager des gestes simples sur l'entretien de son jardin au naturel.

Pour bénéficier de ce service gratuit de broyage des végétaux et/ou commander un composteur, l'inscription est obligatoire, en réservant un créneau horaire sur dechets.clissonsevremaine.fr ou par téléphone au 02 40 57 57 80.

Enfance - Jeunesse

le Mag

ACTION PEDT

Prévention du harcèlement
Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), la commune a offert aux élèves de CM1 et CM2 le magazine Petit Gibus, consacré au harcèlement : « *Et si on brisait le silence ?* ». Distribué en classe avec les enseignantes, ce support permet d'échanger avec les enfants sur le harcèlement, la parole et le respect des autres. Le magazine est également disponible en consultation pour les élèves de CP, CE1 et CE2 dans différents espaces fréquentés par les enfants.
Cette action s'inscrit dans une démarche globale de prévention menée par la commission PEDT (Projet Éducatif de Territoire), aux côtés d'autres actions autour du respect, du consentement, des discriminations et des violences.



Une mobilisation collective pour le bien-être et la sécurité des enfants.

ACTIONS CTG



Matinées parentalité : l'utilisation des écrans

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), la commune s'associe à la mise en place de trois matinées dédiées à la parentalité, autour d'une thématique qui concerne aujourd'hui de nombreuses familles : l'utilisation des écrans.

Les dates sont d'ores et déjà à retenir : 21 novembre, 5 décembre 2026 et 10 avril 2027. Le programme détaillé et les informations pratiques de chaque matinée seront communiqués prochainement.

Parents, notez dès maintenant ces rendez-vous dans vos agendas !

LE VESTIAIRE SOLIDARITÉ



Le Vestiaire Solidarité a pour but de venir en aide aux plus démunis.

L'association collecte des vêtements, des chaussures, pour adultes et enfants, et du linge de maison. Après avoir été triés, ils sont ensuite vendus à petits prix.

Les recettes sont reversées à des associations humanitaires géographiquement proches de nous : les Restos du Cœur, le Secours Populaire et le Secours Catholique. Si vous avez des vêtements que vous ne portez plus, alors n'hésitez pas à leur donner une seconde vie. Apportez-les au Vestiaire Solidarité. Ils doivent être propres et en bon état, dignes de pouvoir être reportés.

Deux jours de braderie par an, de 8h30 à 18h, au printemps et l'automne.

Le magasin est situé :
1, rue des Filatures à Clisson, et il est ouvert à tout le monde.
Jours d'ouverture :
Les mercredis des semaines impaires, de 14h15 à 16h30.
Quelques samedis matin, de 9h à 12h.

La devise du Vestiaire Solidarité :
« Plus de partage et moins de gaspillage ».

Monique HARDOUIN, Présidente
06 47 39 61 15 - mhardouin.vest-solidarite@orange.fr

Céline GUIHENEUF, Secrétaire
06 04 40 04 99 - vestiaire.solidarite44190@gmail.com

SOIRÉE DE NOËL AVEC LE CAP

Venez fêtez Noël avec vos commerçants !

Le CAP a le plaisir de vous inviter à sa soirée d'hiver festive et conviviale.
Grand vin chaud de Noël, entrée libre et gratuite venez nombreux en famille ou entre amis.



LA MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS : 7EME EDITION DE LA MINI ENTREPRISE

Quand ? Du 17 novembre au 3 décembre 2026.
Où ? À Clisson.

Une expérience immersive de trois semaines destinée aux jeunes de 16 à 17 ans sortis du système scolaire.
Basée sur une pédagogie active, cette aventure permet aux jeunes de découvrir concrètement le monde de l'entreprise et de développer de nouvelles compétences.
Accompagnés par les conseillers de la Mission Locale et des mentors, chefs d'entreprise, les participants vont mettre en oeuvre un projet de création d'entreprise fictif et imaginer un produit à commercialiser.
Une belle occasion pour ces jeunes de prendre confiance en eux, développer leur créativité et découvrir leurs talents, tout en vivant une expérience professionnelle unique !

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter la Mission Locale du Vignoble Nantais au 02 40 36 09 13.



RESTAURANT : LE BOMO

Du nouveau dans vos assiettes : La Grange devient Le BoMo !



Une bonne nouvelle s'invite à Remouillé !
Nous sommes Guillaume et Anaïs et nous avons le plaisir de reprendre le restaurant de la commune.
L'établissement fait peau neuve et devient Le BoMo ; un nom choisi pour célébrer les « *Bons Moments ensemble* » que nous allons partager avec vous !

Notre ambition ? Faire de ce lieu un point de rencontre chaleureux, où l'on se sent « *comme à la maison* ».
Nous vous proposons une cuisine bistronomique mettant à l'honneur des produits frais, locaux et de saison. Pour accentuer la convivialité, les féculents seront placés directement au milieu de la table, à partager en toute simplicité.

Vos nouveaux rendez-vous :
du lundi au samedi midi : service élargi jusqu'à 14h30.
Le vendredi soir dès 17h30 : mode « afterwork » !
Soirées planches, tapas et assiettes à partager pour bien lancer le week-end.

Hâte de vous rencontrer et de vivre de vrais « Bomo ».
À très vite !

Guillaume et Anaïs, l'équipe du BoMo
Tel : 02 40 33 55 12 - Site : www.lebomo.fr

ENTREPRISE : DÉTAIL N WASH

DETAIL N WASH

Passionné d'automobile depuis toujours, j'ai décidé de faire de cette passion un métier en créant DETAIL N WASH.

L'idée est née de l'envie de proposer un service de qualité accessible. Je prends soin de chaque véhicule comme s'il était le mien, avec des prestations complètes de nettoyage intérieur et extérieur réalisées directement à domicile.
À travers cette entreprise, je souhaite avant tout faire découvrir mon savoir-faire, créer une relation de confiance avec mes clients et faire de chaque véhicule une vraie satisfaction.

Nos prestations intérieures :

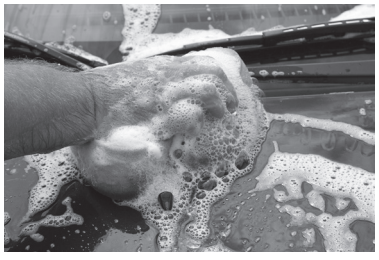
- Aspiration complète
- Shampouinage sièges et moquettes
- Nettoyage et traitement des cuirs
- Nettoyage plastiques et vitres
- Traitement anti-odeurs

Nos prestations extérieures :

- Lavage carrosserie à la main
- Nettoyage jantes
- Polissage
- Rénovation de phares

07 68 40 17 24
detailnwash44@gmail.com

Réseaux sociaux : DETAIL N WASH



le Mag

Vie des entreprises

Notre commune est riche d'un tissu économique varié : commerces, artisans, services...
L'association CAP (Commerçants Artisans et Professions libérales) (cap.remouille@gmail.com) de Remouillé y est largement représentée.
Vous en trouverez ci-après une liste non exhaustive sous forme d'encarts publicitaires.
Ensemble consommons local !

CAP REMOUILLÉ

BIEN ÊTRE

SPIRAL LISS
COIFFURE
Hommes • Femmes • P'tits loups
Pour notre bien-être à tous
Produits SANS AMMONIAQUE ni PARABEN
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
Fermé le mercredi
Ouvert le samedi de 8h à 15h
Tél. 02.40.31.69.62
www.spiral-liss.fr
rendez-vous en ligne

CAP REMOUILLÉ
Yvalice
Salon de beauté
NASCIVET Mathilde
Salon de beauté - YVALICE
06.59.43.67.30
Institutyvalice
14 Rue de la Bosselle, Remouillé

PLAISIR DES PAPILLES

DE NOUS À VOUS
En Direct des Éleveurs
02 40 13 80 00
SAS DE NOUS À VOUS
5 La Gagnerie - 44140 Remouillé
contact@endirectdeseleveurs.fr
www.endirectdeseleveurs.fr

PLAISIR POUR NOS COMPAGNONS

Salon de toilettage
sur RDV
07 66 02 06 77
D'une patte à l'autre
2 Rue Gilles DELAHAYE - 44140 REMOUILLÉ

PAYSAGISME

CAP REMOUILLÉ
Entretien & Création de jardins
Bruno GUILLET
PAYSAGISTE
06 60 08 11 60
LA MAIN VERTE d'Eloïse
Services à la personne
brunoguillet3@orange.fr
17 rue des Sansonnets 44140 Remouillé
02 40 78 18 35

Noroît paysage
Conception, création et entretien de parcs et jardins
François-Xavier Chrissement
06 99 53 81 06
contact@noroit-paysage.com
www.noroit-paysage.fr
14 rue du Champ du Pont - 44140 Remouillé

CAP REMOUILLÉ
VLH PAYSAGE
Entretien jardins et espaces verts
07 87 34 28 47 • vlhpaysage@gmail.com

Vous aussi, vous souhaitez promouvoir votre activité dans le bulletin municipal de la commune ?

Contactez le service Communication de la mairie par e-mail à communication@remouille.fr ou par téléphone au 02 40 06 62 14.

HABITAT

Lapeyre Immo
CHARLINE LAPEYRE
06 29 44 98 14
WWW.LAPEYREIMMO.COM
Achat I Vente I Conseils en immobilier
SARL au capital de 1000 €. RCS NANTES - 909 936 915 - APE 6831Z
Garantie financière et RCP GALIAN - Carte professionnelle n° CPI 4401 2022 000 000 005

Sarl NAUD
CARRELAGE - FAÏENCE - TERRASSE
06 20 48 09 92 REMOUILLÉ

ELECTRICITE
Particuliers & Professionnels
CAP REMOUILLÉ
RGE RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT
Installateur Agréé IRVE
PIERRE HOME ELEC
06 75 76 69 16 - contact@pierre-home.fr

ÉLÉGANCE BOIS
CUISINES | BAINS | DRESSINGS
3, RUE DE L'ARTISANAT
44140 REMOUILLÉ
09 81 47 41 29
contact@elegance-bois.net
Agenceurs sur mesure
Meddy Bachelier
06 66 91 16 07

CAP REMOUILLÉ
GUIBERT
Plomberie sanitaire
Chauffage : chaudière fioul, gaz et à pellets, pompe à chaleur
Entretien, dépannage
Tél. 02 40 03 80 11
guibertsarl44140@orange.fr - ZA de la Maine - Remouillé

CAP REMOUILLÉ
eause détection
06 32 92 16 53
Votre solution en recherche de fuites d'eau non destructive et détection de réseaux enterrés après compteur dans les Pays de la Loire.
Dégats des eaux
Surconsommation
Mauvais écoulement
Recherche gaine télécom
Retraçage des réseaux
Recherche regards ou fosses

CAP REMOUILLÉ
NICO Color & Réno
NICOLAS DANIEL
PEINTRE & DÉCORATEUR
3 chemin de la tour, Remouillé
06 67 36 85 00
nicocolor.reno@gmail.com
nicocolor.reno

AUTOMOBILE

CAP REMOUILLÉ
FREEDOM Camper
Aménagement, location et achat de van aménagé
«Explore les horizons !»
3 Rue des Genêts 44140 Remouillé
09 75 95 48 45
www.freedomcamper.eu

CONSEILS, ASSURANCES

AXA
PREVOYANCE RETRAITE MUTUELLE BANQUE EPARGNE
Jérôme CONCY
Agent général d'assurance exclusif
AXA Prévoyance & Patrimoine
AXA Banque
07 82 14 71 71
jerome.concy.a2p@axa.fr
SOLUTIONS CONSEILS

BV Conseil
Qualité · Hygiène · Sécurité · Environnement
CAP REMOUILLÉ
Bérengère VINCENT
48 La Tinardière 44140 Remouillé
06 77 05 45 51
bv.bvconseil@gmail.com

PERMANENCE VACCINATION ANTIGRIPPALE / COVID 2026

Des permanences auront lieu au cabinet pour la vaccination de 10h à 11h30 aux dates suivantes : les mardis 3, 10, 17 et 24 novembre.
En cas d'indisponibilité ces jours, vous pouvez nous contacter pour prendre un rendez-vous au 06 07 41 36 26.

Les infirmières libérales
Lucille Brosseau, Anne-Françoise Fraudin et Bertille Puchot
Cabinet : 10, rue de La Bosselle 44140 Remouillé

ÉTAT CIVIL



Naissance :
• Mya BOUTRY PENVEN, *le 25 août 2026*

Mariage :
• Anne-Lise BONNET et Julien RICHARD, *le 12 septembre 2026*

Décès :
• Anne GARÇON veuve TROCHU, *le 26 juillet 2026*

LES COLLECTES

Collecte des ordures ménagères :
• les vendredis 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

Collecte des bacs jaunes de tri :
• les lundis 2, 16 et 30 novembre, 14 et 28 décembre.



SUIVEZ LA MAIRIE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook : Mairie de Remouillé
Instagram : mairie_remouille
Internet : www.remouille.fr

MAIRIE DE REMOUILLÉ - www.remouille.fr

1, rue de l'Hôtel de Ville - 44140 Remouillé
Tél. : 02 40 06 62 14 - Email : mairie@remouille.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE / AGENCE POSTALE :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h15*
Mardi : 16h - 19h*
** En dehors de ces horaires, sur rdv.*

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi, samedi et dimanche : 10h00 - 12h00
Tél : 02 40 34 46 57 - Email : bibliotheque@remouille.fr

HALTE ECO TRI LA CHESNAIE :

Du mardi au samedi : de 9h30 à 12h15 et de 14h à 17h15

CCAS :

Responsable : Dorothée Morin
Email : ccas@remouille.fr

URGENCE :

Astreinte mairie week-end : 06 43 97 71 33
Gendarmerie : 17 ou 112
Police municipale : 02 40 06 60 18
SAMU : 15
Pompiers : 18

LES SERVICES DE GARDE :

Cabinet d'infirmières : 06 07 41 36 26
Permanence du lundi au vendredi de 7h15 à 7h45
et le samedi de 8h à 8h30
Pôle médical - 10 rue de la Bosselle - 44140 Remouillé

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'arriver sur Remouillé ? Faites-vous connaitre !

Merci de remplir ce formulaire et de l'adresser à l'accueil de la mairie ou par mail (mairie@remouille.fr)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Adresse mail :
Téléphone :
Composition de la famille :

Changement d'adresse : nous vous remercions de signaler à la mairie tout changement d'adresse ou départ de la commune, y compris les départs en maison de retraite (mairie@remouille.fr).

LE TRI + FACILE